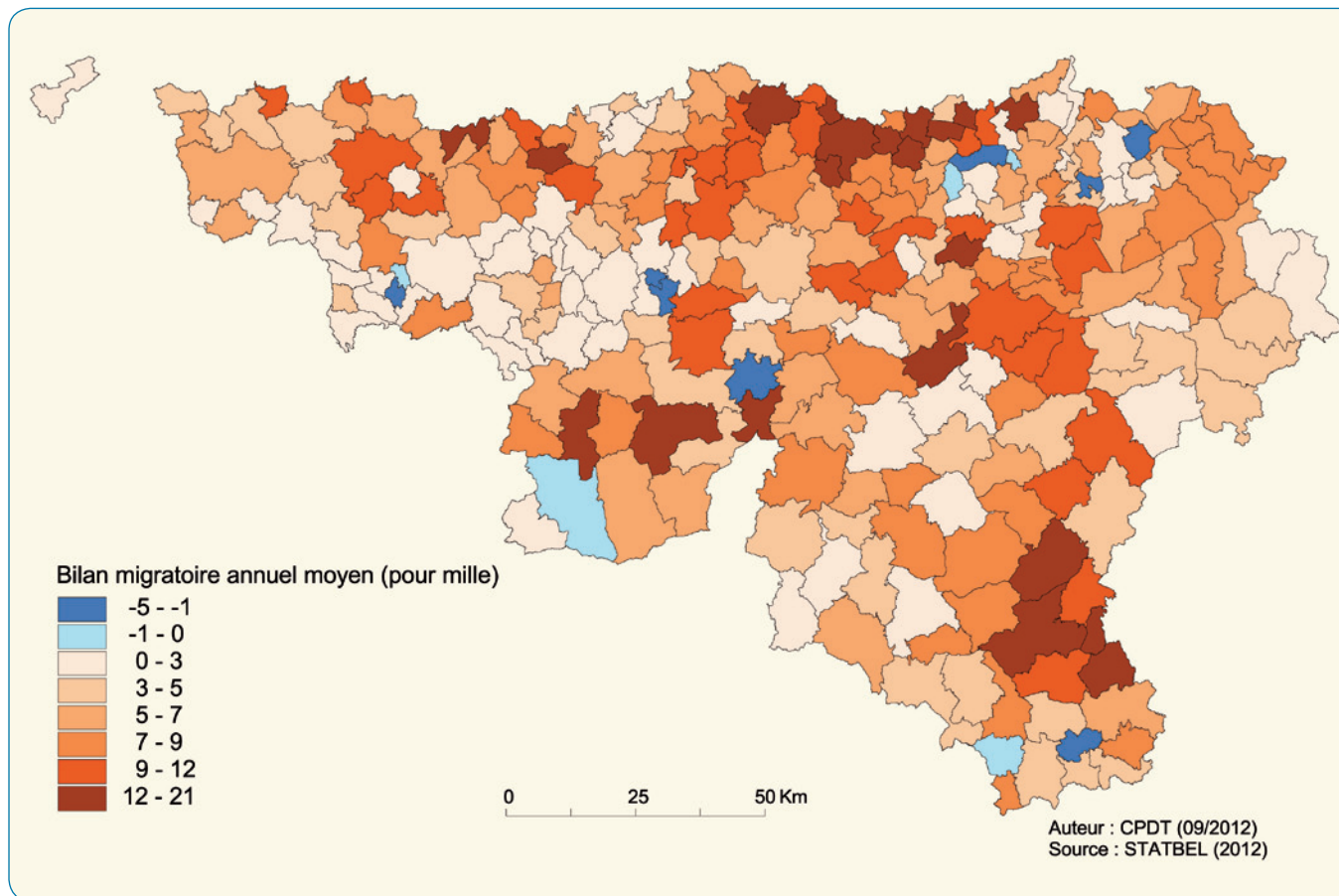


Bilans migratoires en Wallonie

Les bilans migratoires restent en général faibles voire négatifs dans les zones d'ancienne industrialisation du sillon wallon. Ils sont positifs presque partout ailleurs, en particulier dans toutes les zones de périurbanisation de la Moyenne-Belgique, et atteignent maintenant le nord-est du Hainaut, qui reçoit aussi une immigration flamande. Ils sont positifs également, après plus d'un siècle d'exode rural, en Haute-Belgique, surtout dans les zones où la rurbanisation est la plus vigoureuse, comme dans l'aire d'influence luxembourgeoise, ainsi qu'au sud de Liège, le long l'axe de l'autoroute E25.

Bilans migratoires 2000 – 2010 en Wallonie



Bilans migratoires en Wallonie

Niveau spatial :

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

1. Le bilan migratoire (BM) est calculé de façon indirecte par la méthode du mouvement naturel. Si l'on connaît la population de l'unité territoriale au début et à la fin de la période ainsi que les naissances et les décès intervenus au cours de cette période, il est possible de déterminer le bilan migratoire, par différence.

BM (2000-2010) = Somme décès 2000-2010
– Somme naissances 2000 -2010 + Population
(01//01/2000) – Population (01/01/2011)

2. Bilan migratoire annuel moyen (TM) :
on rapporte le bilan migratoire à la population en début de période sur une base annuelle.

TM = BM /10 /Population (01/01/2000).

Méthode de classification :

Limites des classes définies sur base des discontinuités naturelles.

Données utilisées :

- Population au 1^{er} janvier (nombre d'habitants), 2000 à 2011 ;
- Décès, 2000 à 2010 ;
- Naissances vivantes, 2000 à 2010.

Sources des données :

Direction générale Statistique et Information économique, SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie – 2012 (STATBEL ; <http://statbel.fgov.be/>).

Auteurs :

Pablo Medina Lockhart

pmedinal@ulb.ac.be

+32 2 650 68 15

Prof. Christian Vandermotten

cvdmotte@ulb.ac.be

Statistiques :

Moyenne : 4,67 ‰ ;

Valeur minimum : -4,38 ‰ (Farciennes) ;

Valeur maximum : 20,77 ‰ (Léglise).

Bilans migratoires en Wallonie

« POPULATION WALLONNE »

Un premier atlas, intitulé « **Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie** » et réalisé au sein de la « **Conférence Permanente du Développement territorial** » (CPDT), est paru en 2002.

Dans son introduction, l'objet de l'atlas était présenté : « L'option prise par les auteurs pour la réalisation de cet ouvrage le distingue d'un « atlas wallon », au sens classique du terme, car les différentes thématiques qui y apparaissent ont été choisies avec le souci constant de souligner l'intérêt de leur spatialisation dans le cadre d'un projet de développement territorial local. Il ne s'agit donc pas d'un relevé exhaustif d'indicateurs susceptibles de proposer une « photographie » de la Wallonie en 2002, mais bien d'une sélection de paramètres susceptibles de fournir des potentialités pour un projet de développement et d'impulser une dynamique territoriale. »

Parmi les thématiques développées, celle de la « **population wallonne** » est présente. Elle s'attache à la connaissance de la population concernée, son volume, sa répartition, son évolution et certains éléments structurels, afin de pouvoir adapter les stratégies en conséquence et de pouvoir pondérer certains indicateurs.

Une seconde thématique en lien avec le sujet, intitulée « **enracinement et migrations** », apporte des éléments de connaissance supplémentaires sur l'attachement des habitants à leur commune, ainsi que sur l'évolution des migrations entre agglomérations urbaines, périphéries urbaines et communes non urbaines.

Il vous est possible de consulter et de télécharger cet atlas sur le site de la CPDT : <http://cpdt.wallonie.be/fr/node/104>

Les cartes et textes consacrés à la population wallonne sont regroupés dans le thème 1, qui débute à la page 9. Les cartes et textes concernant les migrations dans le thème 5, à partir de la page 57.

